

Bulletin trimestriel de :

L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITES CFTD DE SAONE ET LOIRE

7 rue de Moulins 71300 Montceau les Mines utr.cfdt.71@orange.fr

N°28

Décembre 2018

Sommaire :

Page 1 : Edito

Page 2 : Les aides au logement :
mythe ou réalité ?

Page 3 : CDCA

Page 4 : Vie de l'ULR de Mâcon
Elections professionnelles
de la Fonction Publique

Page 5 : Manifestation du 4 octobre
Laurent Berger à Chalon
le 9 octobre

Page 6 : Loisirs-Culture

Page 7 : 50 ans après mai 68

Page 8 : Infos

Edito

Octobre...

Oui, nous l'avons fait. Et tout seuls.

Le 4 octobre, nous étions 80 retraités CFTD devant les grilles de la sous-préfecture à Chalon pour manifester l'exaspération des retraités face au discours de mépris et aux décisions injustes du gouvernement : augmentation de la CSG sans aucune compensation pour les retraités...

Pourquoi seuls ? Parce qu'au niveau national les neuf autres organisations de retraités pratiquent un véritable ostracisme par rapport à la CFTD.

Nous avons proposé une action commune. Les neuf n'ont même pas daigné nous répondre.

Date quasi historique : c'est la première fois que nous "osons" manifester seuls. Et nous n'avons pas été ridicules et bien couverts par la presse.

Certes, nous aurions aimé que plus d'adhérents – que l'on entend parfois râler contre le manque de combativité de notre Union Confédérale - soient à nos côtés. Mais c'est un début prometteur.

Seuls aussi en raison de graves divergences qui nous séparent des autres organisations, en particulier sur la CSG. Nous sommes pour la CSG, nous sommes pour son augmentation ... si respect de son affectation. Ce que nous refusons, c'est la non-compensation pour les seuls retraités. D'autres organisations demandent sa suppression. L'écart est important !

Le 9 octobre, Laurent Berger était à Saint Marcel. Il nous a dit la difficulté de l'action syndicale en la période : verticalité du pouvoir, rythme effréné des réformes, détricotage sournois du modèle social, faiblesse des propositions des autres organisations....

Manifester, proposer, négocier. Trois volets nécessaires et complémentaires de notre action syndicale.

Pierre Chaumont



Laurent Berger - Chalon, le 9 octobre

Les aides au logement : mythe ou réalité ?

Se sentir bien dans son logement, voilà un souhait qui paraît légitime pour chacun d'entre nous, mais au fur et à mesure du temps, les besoins évoluent et les finances aussi. Parfois, il est nécessaire de rénover, d'isoler, d'adapter son habitation pour y vivre mieux. Le coût des travaux reste souvent un obstacle à leur réalisation.

Vous êtes propriétaire ou locataire, des dispositifs d'aide existent, ils sont nombreux, complexes et évolutifs.

L'UTR 71 tente de s'y retrouver :

En 2018, l'accent est mis sur la **Rénovation Energétique**, synonyme d'économie et le **Maintien à Domicile**, celui de qualité de vie.

Ces dispositifs sont financés par l'état, le département, les communes ...

Les principaux organismes chargés de traiter les demandes sont l'**ANAH** (Agence nationale de l'habitat), le **Conseil départemental**, la **MDPH** (Maison départementale des personnes handicapées), les **caisses de retraite, de retraite complémentaire, les mutuelles ...**

Les aides financières prennent des formes diverses : prêt, aide non remboursable, avance de frais, crédit d'impôts ...

Face à tant d'intervenants, de dispositifs et de propositions, le citoyen a des raisons d'être perplexe voire désemparé !

Pas de panique, une solution existe c'est :

L'ADIL

L'agence départementale d'information sur le logement

Quel que soit votre projet, votre situation personnelle, financière,

c'est VOTRE interlocuteur.

Agréée par l'état, conventionnée avec le ministère du logement, financée par différents membres, cette agence a pour mission d'informer, de conseiller, d'orienter les demandeurs et ce **gratuitement**.

Des conseillers, juristes de formation vous aideront à prendre les bonnes décisions en vous apportant tous les éclairages nécessaires. Ils vous indiqueront les aides correspondant à votre projet, les conditions et les démarches à effectuer pour les obtenir. Vous pourrez les rencontrer lors de permanences, uniquement sur rendez-vous, organisées dans de nombreuses villes du département.

Nos remarques :

Anticipez vos besoins pour déposer une demande le plus tôt possible car le traitement de dossier en urgence n'existe pas.

A ce jour, les juristes de l'ADIL ne se déplacent pas à domicile, ne font pas le suivi de votre projet, n'instruisent pas de dossier, vous restez acteur de son avancement.

Les temps changent, les nouvelles technologies sont partout et une majorité de dossiers administratifs sont à réaliser exclusivement par internet. Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique, n'hésitez pas à solliciter un soutien.

Pour vous accompagner, sollicitez **vos proches, les services sociaux notamment en contactant les Maisons des Solidarités, le CCAS (Centre communal d'action sociale) de votre commune, les services d'une MSP (Maison de service au public) ...**

Prêt à réaliser vos projets alors ...

à vos marques !

A ce jour, L'ADIL en Saône et Loire

Des bureaux à Mâcon, 94 rue de Lyon 71000 (dans le bâtiment de la fédération du BTP)
à Chalon, 7 rue Georges Maugey 71000 (quartier de la sucrerie)
à Paray Le Monial, 7 rue des Champs Seigneur 71600

Des permanences à Cluny, Tournus, Louhans, Sennecey le Grand, Autun, Montceau les Mines, Le Creusot, Bourbon Lancy, Charolles, Digoin, Gueugnon, La Clayette.

Pour obtenir un rendez-vous dans un des lieux d'accueil, téléphonez au **03 85 39 30 70** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Actuellement le délai d'attente n'excède pas 15 jours.

Pour plus d'informations un site internet **www.adil71.org**

Nathalie Chaperon

Si vous changez d'adresse électronique,
pensez à avertir l'UTR 71
pour la mise à jour des fichiers.

EHPAD -MAINTIEN A DOMICILE **Chèques CESU et Chèques Autonomie** **Exprimez-vous!**

Le CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) a pour but, notamment, de faire remonter les attentes des personnes âgées auprès du président du Conseil Départemental.

Dans ce cadre-là deux groupes de travail ont été mis en place. L'un concerne « la vie dans les EHPAD », l'autre « le maintien à domicile des personnes âgées ».

Pour alimenter ces groupes de travail et surtout pour "coller" au plus près de la réalité vécue par les personnes concernées, les mandatés CFDT de l'UTR71 au CDCA ont besoin de vos témoignages sur ces différents sujets.

Le but de ces groupes de travail, vous l'aurez compris, est, bien sûr, d'améliorer la situation des résidents en EHPAD comme celle des personnes ayant choisi de rester chez elles.

N'hésitez donc pas à faire remonter vos éventuels problèmes, difficultés, rencontrés par vous ou vos proches en EHPAD ou dans le cadre du Maintien à Domicile.

De même, un groupe de réflexion travaille sur les chèques CESU et les chèques Autonomie.

Le but est de simplifier leur utilisation qui n'est pas toujours aisée.

Nous avons besoin de vos retours d'expérience que ce soit en tant qu'utilisateur patron ou employé, cela dans le cadre des emplois directs, ou en passant par les associations.

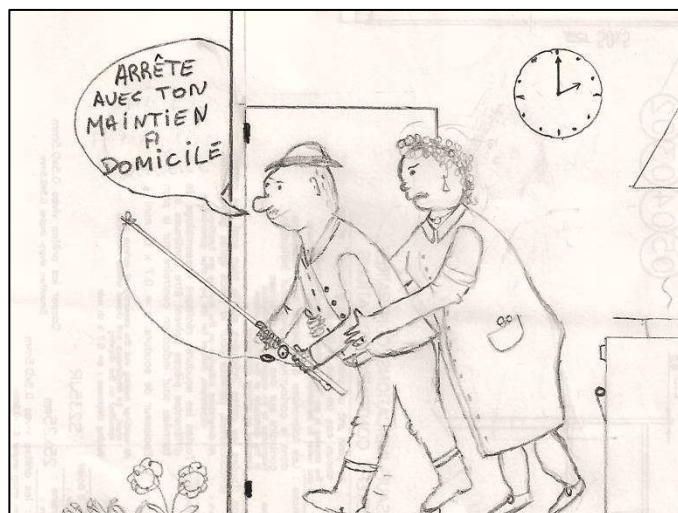
Il n'y a qu'un seul représentant des usagers au milieu d'un certain nombre de représentants d'associations qui ne travaillent que pour eux même, sans aucun souci des bénéficiaires-employeurs ou des employés indépendants.

Notre représentant a donc un grand besoin de vos remarques et réflexions.

Sur tous ces sujets EXPRIMEZ-VOUS :

- soit par courrier UTR CFDT de SAONE et LOIRE 7 rue de Moulins 71300 Montceau les Mines
- ou par téléphone ou 0977516428 ou par internet utr.cfdt.71@orange.fr
- ou auprès d'un militant CFDT.

*Pierre-Marie Grenier-Boley
Daniel Bernigaud*



Le congrès de l'Union Confédérale des Retraités CFDT (UCR) se tiendra à Bordeaux les 21, 22 et 23 mai 2019.
« Les retraités acteurs dans la société »
L'Union Territoriale des Retraités CFDT de Saône et Loire (UTR 71) enverra une délégation.

Petite chronique de la vie syndicale des retraités de l'Union Locale de Mâcon

Chaque année, l'UTR, notre structure départementale, fait le point sur le nombre de retraités syndiqués dans chaque Union Locale. À Mâcon, nous sommes une petite trentaine plus une quinzaine d'inscrits dans les SSR (Sections Syndicales de Retraités). Beaucoup d'entre nous sont actifs, bien que retraités, dans une foule d'associations en tant que bénévoles. Il peut s'agir d'actions humanitaires (ADT Quart Monde, Artisans du Monde, Ligue des Droits de l'Homme, Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile...on pourrait élargir la liste). Ou d'associations sportives, culturelles (comités de jumelage, théâtre amateur). D'autres s'impliquent auprès de ceux que le grand âge rend dépendants, par exemple dans France Alzheimer.

Quand leurs occupations leur en laissent le loisir, ils viennent aux réunions mensuelles, le deuxième jeudi de chaque mois, pour se rencontrer, discuter, faire le point sur l'activité syndicale. Les idées fusent et parfois, des débats contradictoires obligent à réfléchir. Cela permet d'affiner nos points de vue. La presse syndicale, en particulier Le Fil Bleu, est d'un grand intérêt lors de ces discussions. Des thèmes sociétaux, tels que l'environnement, l'accueil des réfugiés, les inégalités sociales, la solidarité intergénérationnelle nous sollicitent régulièrement. Nous nous sentons solidaires des actifs. Deux rituels dans ces réunions : celle de janvier est l'occasion de partager la galette des rois et de boire un verre à la santé de tous et du syndicat. Celle de juin prend la forme d'un pique-nique, cette année sur la terrasse du restaurant du camping de Matour.

La fête n'empêche pas l'action. Trois ou quatre d'entre nous répondent présents chaque fois qu'il faut tracter. Ce fut le cas, ce mois d'octobre, à deux reprises. Le premier tract concernait la hausse de la CSG. Nous ne contestons pas cet impôt, mais nous sommes la seule catégorie sociale à ne bénéficier d'aucune compensation. Le second mettait l'accent sur nos attentes dans l'accompagnement de l'avancée en âge. Sauf exception, nous sommes bien acceptés lors de ces distributions.

Le 4 octobre, dans le cadre de l'action nationale organisée par notre confédération, 6 d'entre nous ont participé au rassemblement à Chalon. Nous avons été reçus par le sous-préfet, apparemment à l'écoute, puis par un attaché parlementaire du député Gauvain, absent. Ces rencontres ont un aspect formel, elles ont le mérite de rappeler à l'État que les retraités sont là et que la partie de pétanque ou les voyages « low cost » ne bornent pas leur horizon.

Un souhait pour conclure cette petite chronique. N'hésitez pas, tous, à franchir la porte de l'UL, rue Loché, et à venir étoffer le nombre des habitués des rencontres du jeudi. Venez nous « secouer », nous surprendre par vos idées, votre ressenti de l'action syndicale, de ce qui fait votre attachement à un syndicat que nous essayons, modestes mais convaincus, de faire vivre.

Alors, à bientôt ?

Marie-Françoise Henssien

Elections professionnelles dans la Fonction Publique

Le 6 décembre 2018 ont lieu les élections professionnelles dans la fonction publique.

Analyse de la situation : Le résultat INTERCO en Saône et Loire est de 37 %, il est supérieur au résultat national qui est de 22,3%. Notre département est historiquement CGT (vote réflex... vote par habitude...) Les abstentions sont inférieures au niveau national.

Les bastions CFDT du département sont : le Centre de gestion, le Département, les communes de Montceau, Autun et la communauté de communes Grand Autunois Morvan, Bourbon Lancy. La CFDT est la seule à présenter des listes dans 4 des 6 communautés de communes.

Potentiel à convaincre : les abstentionnistes, les adhérents, nos nouvelles implantations. En 2014 et 2017 l'implication du syndicat INTERCO a permis de rencontrer les personnels et de les mobiliser. Le travail de terrain sur les différents sites a contribué à la constitution des listes.

Méthode de travail : Rendre les équipes autonomes le plus possible en local pour l'organisation de ces élections. Le syndicat organise la conduite de campagne. Une équipe INTERCO qui ne fait pas à la place des adhérents.

La CFDT est bien représentée dans le département. Par notre pratique syndicale, proche du terrain et constructive dans les revendications, nous nous réjouissons que de nombreuses équipes aient rejoint notre organisation.

Nous avons déposé 21 listes sur 36 comités techniques potentiels.

Le projet gouvernemental de réforme de la fonction publique impactera tout la population, qui n'aura en face d'elle plus que des ordinateurs pour faire le travail.

Fabienne Coronel
Secrétaire Générale INTERCO 71



Actions du 4 octobre

Le rassemblement à Chalon n'a pas été la seule action menée en S et L pour la défense du pouvoir d'achat. Des tracts et des billets ont été distribués sur les marchés à Chalon, Mâcon, le Creusot.



Le billet donne un exemple de la perte du pouvoir d'achat que beaucoup subissent.

Lors de la distribution, la discussion a pu s'engager avec les personnes et nous avons été en général bien accueillis. Nous avons eu aussi une bonne couverture de la presse, le JSL et tous les sites d'info numériques.

L'action continue par la demande de rencontre que nous faisons à tous les députés et sénateurs de S et L pour leur exposer nos revendications sur le pouvoir d'achat mais aussi la prise en charge de la perte d'autonomie, l'organisation des soins de proximité etc....les sujets ne manquent pas.

Anne-Marie Lavenir

Laurent Berger à Saint Marcel

La période est sans doute une des plus difficiles pour l'action syndicale :

- instabilité de la politique mondiale, responsabilité de l'Europe.
- en France : exercice vertical du pouvoir, absence de contreparties dans une politique sociale injuste.
- les sujets de société sur lesquels la CFDT s'engage avec d'autres : la lutte contre la pauvreté, l'Europe, l'écologie (contrats de territoire).

L'objectif de la CFDT est de faire avancer les choses par son engagement à tous les niveaux. Mais la période est très compliquée : rythme effréné de réformes mal préparés, dialogue social chaotique, détricotage sournois du modèle social, « partenaires » syndicaux ayant de grands problèmes internes et peu de propositions.

Les chantiers qui s'ouvrent :

- assurance chômage : ne pas laisser détricoter les droits rechargeables acquis.
- retraites : oui à un système plus juste, plus lisible qui donne confiance dans la répartition.

A la fin de la réforme, il ne doit pas y avoir de perdants. La CFDT est bien armée grâce à l'enquête « Parlons retraites » qui a été un succès.

Le débat a porté ensuite prioritairement sur les élections Fonction Publique, sur la mise en place des nouvelles lois dans les entreprises, sur les difficultés de l'organisation du travail, sur l'écologie. Laurent a rappelé les positions de la confédération en la matière et son engagement personnel dans le livre qu'il a écrit avec Pascal Canfin : « Réinventer le progrès ».

Enfin, l'avenir de la CFDT tient en notre capacité à nous développer, en particulier auprès des jeunes, capables d'audace syndicale.

Pierre Chaumont

Mardi 9 octobre : Visite de Laurent Berger à Framatome à Saint Marcel

Ce n'est pas une simple affaire de recevoir Laurent Berger dans son entreprise même pour une section syndicale expérimentée comme celle de Framatome Saint Marcel près de Chalon sur Saône. En effet, il faut prévenir la presse, prévoir le repas du midi au restaurant d'entreprise avec les salariés du site, définir le plan de table, ne pas oublier les VIP, les assistants...

En fait, rien de tout cela ! Laurent Berger est arrivé à l'heure, en TGV, depuis la gare du Creusot TGV accueilli par Patrick Merliaud secrétaire du syndicat métallurgie 71 et par un joli soleil d'automne.

Première réunion à 9h30mn sur le site de Saint Marcel pour Laurent Berger accompagné de Stéphane Destugues secrétaire général de la FGMM devant 150 militants / adhérents CFDT représentant les trois sites de Framatome en Saône et Loire (Le Creusot, Chalon et Saint Marcel).

Laurent Berger s'est livré au jeu des questions réponses sur l'actualité : la CSG, les retraites, les ordonnances Macron (Conseil Social Economique), la position de la CFDT sur le mix énergétique avec 50% de nucléaire.

Pendant la visite de l'atelier accompagné d'Alexandre Crétaux Délégué Syndical Central CFDT, Laurent Berger a su prendre le temps d'écouter et de répondre sans faux-semblants aux questions du personnel de production.

Lors du repas au restaurant d'entreprise avec les adhérents CFDT les questions de la salle ont été, à chaque fois, détaillées et précises et une nouvelle fois Laurent Berger a répondu sans langue de bois.

En conclusion, cette visite fut une vraie journée de rencontres et d'échanges entre militants CFDT de la Métallurgie et le Secrétaire Général de la Confédération ... en Saône et Loire

Patrick Buchot





Au cours de la réunion nationale des responsables « Loisirs et/ou culture » en mai 2017, Claudine Guénot (ULR Besançon) et Chantal Desserprit (UTR 71) ont décidé d'organiser un échange entre les adhérents de leur structure. La date a été fixée au premier WE de juin 2018.

C'est donc dans la joie et la bonne humeur que les retraités de la Saône et Loire accueillent les bisontins sur l'aire de pique-nique de la voie verte à Cluny. Même le soleil était au rendez-vous.

Après la répartition du co-voiturage, nous nous sommes rendus à Vergisson en empruntant la route touristique du Val Lamartinien. Nous étions attendus par un jeune couple de vignerons passionnés pour la visite de leur cave. Nous avons tout appris sur la fabrication d'un cru (cépage, exposition de la vigne, les différents procédés de vinification) pour finir évidemment par la dégustation de leur récolte.

C'est dans un cadre magnifique, au pied de la roche que nous avons pris le repas à l'auberge du village typique du mâconnais.

Sous un soleil de plomb, nous nous sommes ensuite rendus sur le site de Solutré où les plus courageux ont gravi la fameuse roche rendue célèbre par les visites annuelles de François Mitterrand. Pendant ce temps, les autres retraités visitaient le musée de la Préhistoire creusé dans la roche : une plongée dans le quotidien de nos ancêtres les plus lointains.

Retour ensuite sur Cluny où chacun se dispersait. Pour nos invités, petit détour par le village médiéval du Mt St Vincent, plus haut site de Saône et Loire.

Après cette journée bucolique, celle du dimanche se voulait historique et industrielle.

Au départ du Creusot nous avons suivi la route de la céramique qui longe le canal du centre pour nous

rendre à Couches, au château de Marguerite de Bourgogne, édifié au milieu des vignes de la côte Couchoise, nous avons découvert la chapelle collégiale, la tour de justice, la tour maîtresse et les souterrains, ainsi que le parc et les jardins topiaires.

Retour au Creusot pour le repas près du château de la Verrerie. Le restaurant est installé dans l'ancienne salle à manger de la maison d'hôtes de la famille Schneider.

Quelle étonnante destinée que celle de ce château ! A sa construction en 1786, le grand bâtiment en forme de U abritait la Manufacture Royale des Cristaux et Emaux de la reine Marie-Antoinette. A partir de 1837, il deviendra la résidence creusotine des Schneider, Maîtres de Forges, qui l'embelliront au fil du temps.

Dans le corps central, le Musée de l'homme et de l'industrie présente plusieurs collections : depuis celle des cristaux à la représentation du travail à l'usine, maquettes à l'appui.

Dans l'une des anciennes halles coniques construites dans la cour et qui abritaient les fours de la cristallerie, un petit théâtre fut aménagé au début du XXe siècle afin de pouvoir distraire les hôtes prestigieux reçus au Creusot, chefs d'Etat et de gouvernement qui venaient visiter les usines et passer commande.

A la fin de cet après-midi bien chargé, nos invités devaient regagner leurs pénates. Ces deux journées ont permis de tisser des liens avec nos amis bisontins. Nous nous sommes donc séparés en prévoyant une prochaine rencontre dans le courant de l'année 2019, à Besançon.

Chantal DESSERPRIT

Le coup de cœur de Josette.

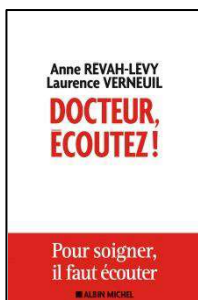
Docteur, écoutez ! - Anne Revah-Levy et Laurence Verneuil. – Albin Michel, 2016.

En s'appuyant sur de nombreux exemples, Anne Revah-Levy et Laurence Verneuil, professeurs de médecine et chefs de service hospitalier, dressent un tableau implacable du quotidien de l'hôpital. Elles démontrent les bénéfices de l'écoute pour le patient... mais aussi pour les médecins.

Les médecins français ne seraient pas assez à l'écoute de leurs patients. 23 secondes en moyenne, c'est le temps qu'ils leur accorderaient pour exposer les motifs de consultation, avant de les interrompre pour rediriger leur parole.

Le Pr Anne Révah-Lévy conseille au patient de préparer à l'avance la liste des points qu'il souhaite aborder sans craindre la réaction du médecin et sans hésiter à formuler explicitement cette demande légitime à être écouté...

Ce livre est bien écrit et pose clairement le problème des difficultés que rencontrent au quotidien les patients dans leur relation avec les médecins.... A lire absolument !



50 ans après Mai 68 au Creusot

Une exposition



Une exposition unique, construite autour:

- d'un fonds de photos prises durant les événements par un métallo photographe amateur, Paul Dalliance.
- des tracts des organisations syndicales
- des rapports au jour le jour des renseignements généraux. Une

mise en perspective avec les événements nationaux et internationaux, une très belle présentation vivante et dynamique, des interviews filmées des militants de l'époque rendent cette exposition particulièrement attractive. Elle se termine par des « vidéos-trottoir », perception que les creusotins d'aujourd'hui ont des événements d'hier.

Château de la Verrerie jusqu'au 15 mars Attention le château est fermé le mardi et les mois de décembre et janvier. 03 85 73 92 00. www.ecomusee-creusot-montceau.fr.



Une conférence de l'ABAM : « Parcours de militants autour de Mai 68 »

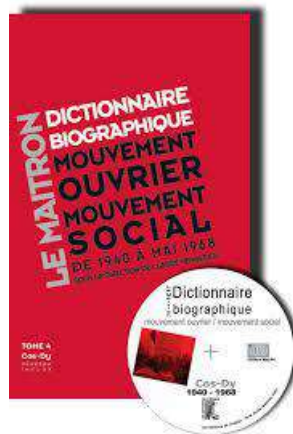
Une conférence de l'ABAM (Association Bourguignonne des Amis du Maitron) s'est tenue le 17 octobre dans le cadre de l'exposition sur le thème : « **Parcours de militants autour de Mai 68** » :

De tous les militants de la région Le Creusot Montceau évoqués dans l'exposition, 17 ont une notice biographique dans le Maitron, 15 hommes et 2 femmes. Tous ont poursuivi, ou poursuivent encore leur engagement syndical et/ou politique. Presque tous sont montés en responsabilité après Mai 68.

Similitude de situations sur Montceau et Le Creusot, chez les « gueules noires » et les métallos. Un couple de leaders organise l'action après que celle-ci a démarré de la base. 2 couples intersyndicaux (CGT, CFDT). Information, mobilisation, meetings quotidiens, tournées des boîtes pour faire mettre en grève, permanences aux UL, organisation quotidienne et de la solidarité. Réalité pourtant bien différente Au Montceau, Roger Dessagne dirige une CFDT fragile puisque la grande majorité des mineurs sont restés à la CFTC en 1964, alors que

Laplace est à la tête d'une puissante CGT. L'un et l'autre ont des responsabilités professionnelles et interpro.

Au Creusot, deux métallos sont à la tête de l'action : Vlakos pour la CGT et Dufour pour la CFDT.



De ces parcours, on peut dresser un portrait type du militant de 68 biographié dans le Maitron : essentiellement des hommes, d'âge mûr (43 ans), exerçant un métier qualifié. Il a déjà eu des responsabilités syndicales auparavant. Les événements de 68 boosteront son parcours syndical: 8 auront des fonctions de secrétaire général dans leur branche professionnelle ou de l'union départementale interpro. Quinze auront un engagement à la fois syndical et politique : 5 CGT + PC, 5 CFDT + PS, 1 CGT + PSU, 3 SNI + PC, 1 FNSEA+PS.

Action intersyndicale, engagement dans l'interpro et dans l'action politique, accession à des fonctions électives (maire, conseiller général, député) sont les marques de ces parcours politiques et de la période.

Pierre Chaumont



VOUS AVEZ LA PAROLE :

COMMUNIQUEZ VOS QUESTIONS, VOS SUGGESTIONS :

- par téléphone : 09 77 51 64 28
- par courrier : adresse indiquée page 1
- Par internet : utr.cfdt.71@orange.fr

Contacts secrétaires ULR

Chalon : utr.cfdt.71@gmail.com

Cluny : *Jean Auboef*
03 85 59 26 12

Le Creusot : *René-Noël Bretin*
03 85 78 44 21

Gueugnon : *Daniel Bernigaud*
07 82 29 81 81

Mâcon : *Marie-Françoise Henssien*
03 85 40 55 44

Montceau les Mines :
Françoise Chavot
06 73 70 36 22

Tournus : *Michel Juveneton*
03 85 32 18 84

Toutes les Unions Locales de Retraités (ULR) sont domiciliées dans les Unions Locales CFDT.

Trésorerie

Pour faciliter le travail des trésoriers, nous vous invitons à faire prélever votre cotisation (4 prélèvements par an : 25 janvier, 25 avril, 25 juillet, 25 octobre).

Pour tout renseignement, consulter

Josseline PASQUIER :
Bat C Résidence du lycée
71160 DIGOIN

Tél. : 03 85 53 07 22 Courriel : jpasquier49@gmail.com

Mutuelle

Les adhérents retraités CFDT peuvent bénéficier d'une mutuelle à tarif préférentiel, il s'agit de la MGEN FILIA (ex MOCEN).

Pour tout renseignement sur les tarifs et les prestations, contacter :

Jacques FOUEL, 9 Allée des Verdiers 71210 MONTCHANIN,
tél : 03 85 78 49 36, courriel : jacques.fouel@gmail.com

Les dossiers sont disponibles à l'UTR.

Ils nous ont quittés cette année

Gilbert Desserprix, décédé le 8 octobre.

Né en 1936 à Gourdon dans une famille d'agriculteurs, embauché comme mouleur-fonte aux usines Schneider en 1952, il fut gravement blessé pendant la guerre d'Algérie et reclassé à son retour comme archiviste à l'usine. Au titre des « emplois réservés » il occupa différentes fonctions administratives à la mairie d'Autun. Après avoir adhéré à la CGT dans sa carrière de métallo, il fonda la section CFDT des personnels communaux à Autun en 1970. Engagé politiquement au PSU puis au PS, il fut très actif à la CNL et dans différentes associations liées à son handicap de guerre.

Il était titulaire de nombreuses médailles, dont la Légion d'Honneur.

Pierre Chaumont

Annie Jault..... vingt ans en 1968, décédée le 16 octobre.



Enfant de Saône et Loire, de famille aux idées et aux valeurs de gauche affirmées, **Annie** a été militante et adhérente au PS et à la CFDT.

Elue 3 mandats au Conseil Municipal de Mâcon de 1977 à 1995 sur la liste PS, elle a été une véritable soldate, constante et fidèle au service du droit des Femmes et des plus démunis. En reconnaissance de cette lutte, Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, lui remet l'insigne de chevalière du Mérite National.

Annie a été l'instigatrice, l'animatrice, l'adhérente de plusieurs associations sur Mâcon.

Il serait trop long de recenser ici tous ces engagements. Ne manquez pas de vous reporter à sa biographie que l'équipe de l'ABAM/Maitron ne manquera pas de rédiger.

Annie et Danièle : Les Jumelles ! C'est ainsi, sous cette appellation, que souvent entre nous, à l'UL, nous les évoquions, tant elles nous apparaissaient indissociables toutes les deux, comme modèle d'engagement conjoints.

Annie, c'était un visage éclairé par un large sourire spontané qui vous accueillait, un regard aussi : haut, droit. Désormais, quand nous rencontrerons Danièle, il y aura toujours en filigrane, le beau visage d'**Annie**.

Marc Mesnard